

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le 18 Septembre 2017

MAIRIE CASTILLON-EN-COUSERANS Camping Municipal Construction d'un hébergement de loisirs

Objet : La commune de CASTILLON-EN-COUSERANS dispose d'un camping municipal. Elle envisage de faire construire une première tranche de 4 à 5 chalets pour élargir l'offre d'hébergement de la commune à prix modéré.

Cadre réglementaire : La commune dispose pour le camping d'un permis d'aménager. Une déclaration préalable de travaux n'est nécessaire que si la surface est supérieure à 35 m².

Responsable de la consultation : La Commune de Castillon en Couserans est responsable de la consultation.

Élément de base du projet : Construction bois; toiture ardoise; 5 à 6 couchages possibles; salles de séjour; « kitchenette », salle d'eau et WC équipés; équipement tout électrique y compris chauffage; terrasse extérieure; pose sur dalle béton ou sur plot; emprise au sol maximum 40/45 m².
-Les VRD et les branchements aux réseaux seront réalisés par la commune.

Mise en en publicité :

La publicité est assurée par : Une publication dans «La Dépêche»; Le site internet de la commune.

Visite du terrain / question :

Les porteurs du projet pourront visiter le site et poser toute question à la mairie par message électronique.

Remise des propositions initiales :

Elles seront remises sous pli cacheté à la mairie et marquées « confidentiel ».

Contenu des propositions initiales :

Elles doivent comporter un descriptif précis du projet, les plans intérieurs et l'aspect extérieur du chalet, le prix hors taxe. (Si possible une simulation du mobilier adapté au plan (lits, canapés, table, rangements...)).
Le dossier inclura aussi les renseignements sur l'entreprise, adresse, téléphone.

Date limite de remise des propositions :

Les propositions devront être remises au plus tard le **20 octobre 2017, à 12 heures**, et les entreprises devront être en mesure de débiter les travaux préparatoires avant le **30 novembre 2017**.

Sélection des propositions :

La commune de CASTILLON-EN-COUSERANS pourra demander aux candidats une présentation de leur projet. Si tel est le cas, un dossier actualisé sera alors remis par les candidats.

Descriptions adresses :

La commune pourra proroger les délais prévus ci-dessus pour un motif d'intérêt général.

Adresse Mairie de CASTILLON-EN-COUSERANS :

Adresse : Rue François-Camel

E-mail : mairiecastillon2@wanadoo.fr

Tel : 05.61.96.73.23. Fax : 05.61.96.46.12.